



**DOSSIER DE PRESSE**

**SÉANCE PLÉNIÈRE DU  
JEUDI 20 NOVEMBRE 2025**



## POINT D'ACTUALITÉ

# AGRICULTURE BIOLOGIQUE : 70 FERMES PERDUES ENTRE 2021 ET 2024 DANS LES HAUTS-DE-FRANCE, LA MAJORITÉ RÉGIONALE DOIT AGIR AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

La filière bio s'effondre dans les Hauts-de-France : entre 2021 et 2024, 70 fermes bio ont disparu et plusieurs milliers d'hectares sont revenus au conventionnel. Avec seulement 2 % de surfaces agricoles en bio, la région reste la dernière de France, très loin des objectifs nationaux (21 % en 2030) et européens (25 %).

Cette situation révèle, selon les élu-es écologistes, l'échec des politiques régionales et nationales, marquées par un Plan Bio insuffisamment financé et dépourvu d'ambition. Alors que la consommation redémarre légèrement et que de nouveaux agriculteurs souhaitent se convertir, ils se heurtent à un manque de débouchés et de soutien public.

Les écologistes appellent la majorité régionale à agir rapidement pour soutenir massivement les producteurs bio, renforcer les moyens du Plan Bio, et appliquer la loi EGalim, qui impose 20 % de produits bio dans la restauration scolaire (contre 3 % actuellement dans les lycées). Ils rappellent que l'agriculture biologique protège l'environnement, crée de l'emploi et contribue à une alimentation saine. Chaque ferme bio qui ferme constitue une perte pour les territoires. Pour les élu-es écologistes, la Région doit désormais passer des discours aux actes pour sauver le bio en Hauts-de-France, enjeu majeur pour la santé, l'environnement et l'avenir du monde agricole.

**Retrouvez le communiqué des élu-es écologistes  
sur [lesecologisteshdf.fr](https://lesecologisteshdf.fr) rubrique « Presse »**

## CONTACTS PRESSE

### **Mattéo FERRUX**

Chargé de communication

[matteo.ferrux@hautsdefrance.fr](mailto:matteo.ferrux@hautsdefrance.fr)

Tél : 03 74 27 56 34

### **Louis GERMAIN**

Secrétaire général

[louis.germain@hautsdefrance.fr](mailto:louis.germain@hautsdefrance.fr)



## LA POSITION DES ÉCOLOGISTES SUR LES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE

### COMMISSION 3 - TRANSPORTS

## SERM DES HAUTS-DE-FRANCE : UN PROJET AMBITIEUX... MAIS TOUJOURS SANS MODÈLE DE FINANCEMENT CLAIR

Les élu·es écologistes voteront en faveur du financement de la phase d'approfondissement des études de préfiguration du Service Express Régional Métropolitain (SERM), un projet essentiel pour améliorer les mobilités du quotidien en Hauts-de-France.

Cependant, plusieurs mois après les annonces nationales, l'État n'a toujours apporté aucune garantie financière crédible. Alors que le coût du SERM est estimé à près de 9 milliards d'euros et que 200 millions d'euros annuels seront nécessaires pour son fonctionnement, aucune clé de répartition ni engagement chiffré n'a été présenté.

La Région contribue déjà massivement au ferroviaire :

- 50 % de la mise en accessibilité des gares,
- 75 % des investissements d'infrastructures,
- 20 % du budget ferroviaire mobilisé pour les obligations environnementales.

Elle ne peut continuer à porter seule un projet d'intérêt national.

En soutenant cette délibération, les élu·es écologistes rappellent la nécessité d'un partenariat financier solide, transparent et équilibré, sans lequel le SERM ne pourra voir le jour. Ils appellent l'État à sortir du flou et à assumer pleinement ses engagements, afin de garantir la réalisation de ce réseau de trains cadencés attendu par les habitants et indispensable à la transition écologique.



## COMMISSION 4 - AU TRAVAIL !

### UNE FEUILLE DE ROUTE QUI AVANCE... MAIS QUI RESTE LOIN D'ÊTRE ACCEPTABLE EN L'ÉTAT.

La feuille de route 2025-2028 pour « Accélérer l'innovation en Hauts-de-France » affiche une ambition certaine. Elle mobilise des acteurs, structure des actions et propose des orientations intéressantes. Nous reconnaissons cet effort.

Mais disons-le clairement : en l'état, cette feuille de route n'est pas acceptable, car elle laisse de côté deux piliers essentiels de toute stratégie d'innovation moderne.

D'abord, l'innovation sociale est quasiment absente. Dans une région marquée par des reconversions profondes, l'évolution des compétences, la transformation des métiers et l'accompagnement des transitions sont indispensables. Omettre cet enjeu revient à affaiblir notre capacité collective à réussir les mutations économiques en cours.

Ensuite, l'innovation liée à la transition écologique et énergétique est traitée de manière insuffisante. À l'heure où les Hauts-de-France doivent relever le défi de la décarbonation, de l'économie circulaire, des énergies renouvelables et des mobilités propres, nous attendons une vision beaucoup plus ambitieuse et structurante. Ces enjeux ne peuvent pas être périphériques : ils doivent être centraux.

Nous souhaitons une feuille de route plus forte, plus claire et plus exigeante :

- davantage de moyens pour l'innovation écologique,
- une vraie place accordée à l'innovation sociale,
- une réduction des dispositifs redondants,
- et une priorisation réelle des actions.

Nous appelons à une évolution rapide du plan afin qu'il devienne véritablement à la hauteur des défis économiques, sociaux et environnementaux de notre région. L'innovation n'est pas seulement une vitrine : c'est un levier décisif pour transformer les territoires et préparer l'avenir.



## MOTIONS ET VŒUX DE LA DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

# VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : EN HAUTS-DE-FRANCE, L'URGENCE D'UN SURSAUT COLLECTIF

À la veille du 25 novembre, Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, nous appelons à un sursaut immédiat et massif dans la région des Hauts-de-France, l'une des plus touchées du pays.

Alors que les chiffres demeurent alarmants – féminicides, violences conjugales, violences sexuelles, cyberharcèlement, précarité accrue des victimes – les moyens déployés restent encore insuffisants, les disparités territoriales trop fortes et les réponses institutionnelles souvent trop tardives.

La région doit devenir un territoire exemplaire, capable de protéger, d'accompagner et de prévenir. Il est temps de transformer les déclarations en actes, les engagements en politiques publiques concrètes, pérennes et dotées de moyens réels.

À l'occasion de cette journée, nous portons la motion suivante qui demandera à la Région Hauts-de-France :

- 1. D'adopter un Plan régional pluriannuel de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, co-construit avec les associations, syndicats, services de l'État et universités, doté d'un budget fléché et évalué chaque année.
- 2. De créer un Observatoire régional indépendant des VSS**, chargé de produire des données, d'évaluer les politiques publiques et de rendre compte chaque année à l'assemblée.
- 3. De faire de la Région un employeur exemplaire**, avec une cellule d'écoute indépendante, une cellule de traitement des signalements et une formation obligatoire des encadrant·es, RH et élu·es.
- 4. De rassembler et renforcer les actions d'éducation à l'égalité et à la prévention des violences dans les lycées**, en créant un programme régional unifié "Génération Égalité Hauts-de-France" qui appuie, amplifie et coordonne les initiatives existantes avec les partenaires associatifs et éducatifs.
- 5. De conditionner toutes les aides régionales** (culture, sport, économie, formation) au respect de protocoles VSS.



Nous appelons les élus, les institutions, les associations, les entreprises et l'ensemble des habitants des Hauts-de-France à se mobiliser. Chaque femme victime de violence doit savoir qu'elle ne sera ni ignorée, ni laissée seule.

Le 25 novembre est un symbole. Notre action doit être quotidienne.  
Le sursaut ne peut plus attendre.

**L'édition 2025 du Panorama VSS édité par la délégation écologiste sera par ailleurs publié ce vendredi.**

## MOTIONS ET VŒUX DE LA DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

### MOTION POUR LE SOUTIEN AUX VICTIMES ET LA TRANSPARENCE CONCERNANT RIAUMONT

Les élu-es écologistes du Conseil régional des Hauts-de-France, aux côtés d'Alexandre Cousin et en co-portage avec Xavier Bertrand, soutiennent la motion dénonçant les faits extrêmement graves révélés par d'anciens enfants passés par l'établissement de Riaumont. Les témoignages recueillis par le collectif des victimes, étayés par les investigations d'Ixchel Delaporte et les travaux de la commission parlementaire Spillebout-Vannier, mettent en lumière des violences physiques, psychologiques et sexuelles, ainsi qu'un grave déficit de contrôle institutionnel.

Au nom du groupe écologiste, nous réaffirmons notre solidarité pleine et entière avec les victimes et saluons leur courage pour avoir permis que ces pratiques soient enfin reconnues publiquement. Nous insistons sur la nécessité de transparence et appelons l'ensemble des autorités concernées à coopérer pleinement pour établir la vérité et rendre justice.

La motion engage la Région à renforcer, en lien avec l'État et les collectivités locales, les dispositifs de prévention et de contrôle des structures accueillant des mineurs. Elle charge également le président du Conseil régional de transmettre cette position aux autorités nationales et territoriales compétentes.

Pour les élu-es écologistes, cette action s'inscrit dans une vigilance constante : garantir la protection de l'enfance, s'assurer que les contrôles soient à la hauteur, et veiller à ce que jamais de tels faits ne puissent être ignorés ou tolérés dans notre région.



## QUESTIONS ORALES DE LA DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE / TRANSPORTS

# ECOTRAIN : UN TRAIN LÉGER ET AUTONOME POUR RELANCER LES LIGNES DU QUOTIDIEN

Lors de la séance du 20 novembre, Julien Poix posera une question orale au sujet d'Ecotrain un projet porté par l'entreprise Stratiforme à Bersée.

Le 14 novembre dernier le train léger de la startup Ecotrain, fabriqué par l'entreprise Stratiforme implantée dans notre Région à Bersée au sud de Lille, était exposé devant le Palais de l'Elysée lors du forum « fabriqué en France ».

À cette occasion, l'entreprise Stratiforme Industries qui pilote la conception de la cabine, le prototypage des pièces composites et l'industrialisation de ce projet destiné à la régénération des lignes de dessertes fines du territoire a été mise sous les feux des projecteurs.

Le projet d'Ecotrain arrive à point nommé alors que l'Etat, la Région et la SNCF s'inquiètent de la dégradation accélérée des infrastructures ferroviaires et se questionnent sur les outils à mobiliser pour régénérer les lignes ferroviaires du quotidien.

Le projet Ecotrain, soutenu par l'ADEME et France Relance 2030 vise à redonner vie ou à dynamiser les petites lignes ferroviaires aujourd'hui abandonnées ou menacées : son matériel léger et les options envisagées pour sa maintenance autorisent une réduction très importante des coûts d'exploitation comme de remise en circulation alors que son caractère autonome permet de proposer une offre fondée sur une fréquence de circulation accrue et des trajets à la demande pour un coût marginal quasi nul. L'empreinte carbone en cycle de vie (ACV) est quasi nulle ( 2 g eq CO<sub>2</sub>/ km.voyageur, soit 15 fois moins que la voiture électrique). C'est un atout important qui peut s'inscrire pleinement dans notre stratégie de décarbonation des transports.

La Région Hauts-de-France doit soutenir ses fleurons industriels et l'emploi local, tout en encourageant l'innovation. Le projet Ecotrain s'adapte parfaitement à nos besoins : en effet, le développement d'une solution ferroviaire autonome et cadencée convient tout à fait aux lignes fermées depuis longtemps. Ce train de 16 tonnes seulement, beaucoup plus léger que le train conventionnel, pourrait par exemple être déployé sur la ligne Ascq-Orchies une fois celle-ci remise en état. L'existence de ce prototype change la donne et mérite que l'on se repenche sur le dossier.



## QUESTIONS ORALES DE LA DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE / ENVIRONNEMENT

### USINE D'ENROBÉS DE SAINS-EN-GOHELLE ( PAS-DE-CALAIS) : LES ÉCOLOGISTES INTERPELLENT LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La société Pas-de-Calais enrobés est porteuse d'un projet d'usine d'enrobés à chaud qu'elle souhaite implanter à Sains-en-Gohelle dans le département du Pas-de-Calais. Elle a pour objectif d'y développer production démesurée de 220 000 tonnes annuelles d'enrobés.

Ce projet soulève beaucoup de questions de santé environnementale et fédère contre lui de nombreuses oppositions. Ainsi, depuis 5 ans, l'association Stop Bitume Sains-en-Gohelle alerte sur les impacts du projet d'usine d'enrobés pour la santé des habitantes et des habitants et pour l'environnement. Plusieurs recours ont été déposés, un référendum local a rejeté largement le projet avec 92% d'opposition. Par ailleurs, une motion d'opposition a été votée par le conseil municipal de Sains-en-Gohelle le 8 avril 2021 tandis que la commune voisine d'Hersin-Coupigny impactée également par le projet votait un texte allant dans le même sens.

Les centrales de production d'enrobés à chaud figurent parmi les installations les plus polluantes. Elles émettent notamment en continu des hydrocarbures aromatiques polycycliques ( HAP), dont le benzopyrène, qui sont classés cancérigènes. Par ailleurs, les composés organiques volatils rejetés comme le benzène, le toluène et le xylène peuvent provoquer des troubles neurologiques, irritations oculaires et respiratoires. Enfin les brûleurs et la circulation des poids-lourds accédant au site produisent des particules fines PM 10 et PM 2, 5 ainsi que des oxydes d'azote.

Beaucoup de zones d'ombre demeurent dans ce dossier : le dossier d'enregistrement est lacunaire et ne comporte aucune information concernant les machines utilisées et aucune étude au sujet des polluants rejetés, du bruit ou sur les impacts environnementaux.

L'an dernier le Conseil régional des Hauts-de-France s'est courageusement prononcé contre l'implantation d'une ISDD dans la commune voisine d'Hersin-Coupigny. Cette décision est un signal fort : la santé des habitants prime sur les intérêts économiques. Dans le cas de l'usine d'enrobés de Sains-en-Gohelle la Région doit également soutenir les associations et les élus locaux mobilisés pour la défense de leur territoire.